



Nouveauté

Réf.	Désignation	Catégorie légale	Calibre	Ogive / Balle	Énergie (J)	Vitesse (m/s)	Cdt	Grains	Prix ttc
MRB1024	Cartouches Sellier & Bellot 6,35 mm Browning 50 gr / 3,30 g FMJ	B	.25 ACP	FMJ (Blindée)	86	228	50	50	28,00 € TTC

Commandez par téléphone au 02 31 32 80 25 ou directement en [magasin](#).

Une cartouche FMJ non expansive destinée au tir sportif sur stand, en match et en compétition.

Pour vos séances de **tir sportif en 6,35 mm Browning**, vous recherchez une munition compacte adaptée au stand et aux disciplines de match. Cette cartouche Sellier & Bellot utilise une balle FMJ de 50 grains, avec une chemise CuZn30 et un projectile annoncé comme non expansif.

Contenu de la boîte

- 50 cartouches Sellier & Bellot

Caractéristiques techniques

- **Calibre** : 6,35 mm Browning / .25 ACP / 6,35 × 16 mm SR
- **Type de balle** : FMJ (Full Metal Jacket)
- **Poids de balle** : 50 gr / 3,30 g
- **Densité sectionnelle** : 0,113 lb/in²
- **Matériau de la chemise** : CuZn30
- **Coefficient balistique** : G1 0,031
- **Poids de la cartouche** : 5,2 g
- **Longueur de la cartouche** : 23,00 mm
- **Étui** : laiton d'usine (Factory Brass)
- **Facteur de puissance estimé** : 37,4 kgr-fps
- **Munition +P** : non
- **Longueur du canon d'essai** : 65 mm
- **Usage suggéré** : stand de tir, match et compétition
- **Caractéristiques annoncées** : fonctionnement fiable, projectile non expansif, absence d'emplombage du canon
- **Dimensions de la boîte** : 87,5 x 42,5 x 24 mm
- **Poids de la boîte** : 0,28 kg

Données balistiques

Distance Vitesse (m/s) Énergie (J)

Bouche	228	86
25 m	226	84
50 m	224	83
100 m	220	80

Points d'impact communiqués par le fabricant

Distance Points d'impact (cm)

12,5 m	0,7
25 m	0,0
50 m	-10,5
100 m	-68,5

La balle FMJ de 50 grains pour le tir sportif

La balle de 50 grains, soit 3,30 g, possède une chemise en CuZn30. Le fabricant indique une conception FMJ non expansive, avec un fonctionnement fiable et une absence d'emplombage du canon.

Le calibre 6,35 mm Browning et ses appellations

Cette munition est également désignée .25 ACP ou 6,35 × 16 mm SR. Avant toute utilisation, vérifiez que l'arme est expressément chamberée dans ce calibre et respectez les indications de sa notice fabricant.

L'origine historique du calibre 6,35 mm Browning

Conçu au début du XXe siècle par l'inventeur américain John Moses Browning, le calibre 6,35 mm Browning a été associé aux petits pistolets semi-automatiques. John Browning a déposé le brevet du calibre et du pistolet correspondant en 1905, avant une production par la FN Herstal à partir de 1906.

Le Browning Modèle 1906 a contribué à la diffusion de cette munition en Europe. Le Colt Model 1908 Vest Pocket en constitue l'un des équivalents américains. Le Browning Baby, finalisé par Dieudonné Saive et commercialisé à partir de 1931, a ensuite proposé une version encore plus compacte.

De nombreux fabricants européens ont également produit des armes chamberées en 6,35 mm Browning, notamment Manufrance avec le pistolet Le Français, la MAPF avec l'Unique Modèle 10 et la MAB avec le Modèle A. Cette cartouche conserve ainsi une place particulière dans l'histoire des armes de poche et du tir sportif.

Réglementation française

Catégorie : B10°.

Conditions d'achat : l'acquisition de cette munition de catégorie B est soumise à une autorisation préfectorale préalable.

Documents à fournir : une pièce d'identité, une licence de tir en cours de validité et une autorisation préfectorale valide, téléchargeable depuis le SIA. Une licence seule ne permet pas l'achat.

Conditions de détention : les munitions doivent être conservées dans un coffre-fort, une armoire forte ou une pièce forte.

Conditions de transport : le transport doit être justifié par un motif légitime. Dans le cadre sportif, la licence de tir constitue un titre de transport légitime. Lorsqu'une arme est transportée avec les munitions, elle doit être rendue immédiatement inutilisable.

Comment utiliser ce produit

Préparation : vérifiez le calibre inscrit sur l'arme et consultez sa notice fabricant.

Mise en place : utilisez ces cartouches uniquement dans une arme expressément chamberée en 6,35 mm Browning, .25 ACP ou 6,35 × 16 mm SR, sur un stand autorisé.

Utilisation : réservez cette munition au tir sportif, au match et à la compétition, conformément aux règles du stand.

Entretien : après la séance, manipulez et rangez les cartouches restantes conformément aux recommandations officielles et aux conditions de détention applicables.

FAQ

Cette cartouche Sellier & Bellot est-elle une munition +P ?

Non. La fiche fabricant indique que cette référence n'est pas une munition +P.

Avec quelle longueur de canon les données balistiques ont-elles été mesurées ?

Les données communiquées ont été mesurées avec un canon d'essai de 65 mm. Les résultats peuvent varier selon l'arme utilisée.

Comment vérifier la compatibilité avec mon arme ?

Vérifiez que le marquage de l'arme indique clairement 6,35 mm Browning, .25 ACP ou 6,35 × 16 mm SR et reportez-vous à sa notice fabricant. En cas de doute, demandez l'avis d'un armurier avant toute utilisation.

Les prix de vente conseillés sont mentionnés à titre indicatif. Les armuriers sont libres de vendre au prix qu'ils souhaitent. Textes et photos non contractuels, sujet à modification.